



## **2<sup>e</sup> CONFERENCE PERMANENTE DE LA JEUNESSE**

**MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015 – ESPACE REGIONAL DU RAIZET**

**DISCOURS DE JOSETTE BOREL-LINCERTIN**

**PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le préfet,

Monsieur le ministre, président du Conseil régional, Cher Victorin,

Mesdames et messieurs les élus, conseillers régionaux et départementaux,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les responsables administratifs et associatifs,

Mesdames et messieurs,

C'est un vrai privilège pour moi d'avoir l'honneur d'ouvrir cette 2<sup>e</sup> Conférence régionale permanente de la jeunesse qui nous réunit tous ce matin.

Oui, c'est pour moi un honneur et un privilège de pouvoir ainsi poursuivre le travail engagé en octobre 2013, ici-même, en ces murs.

J'étais alors présidente de région. Avec la préfète Marcelle PIERROT, et le président du Conseil général de l'époque, Jacques GILLOT, nous avons installé cette conférence, qui était la traduction d'une volonté renouvelée de mobilisation des pouvoirs publics au bénéfice de la jeunesse du pays Guadeloupe.

J'aime à le dire : quand on parle de jeunesse, ou quand la jeunesse parle, quel que soit le sujet, quel que soit le ton, quel que soit l'approche, il faut bien tendre l'oreille et se sentir concerné. Pleinement et totalement. Car c'est tout simplement de notre avenir dont il est question.

Et l'avenir, nous avons le devoir de nous en occuper.

Tous, ici, nous sommes des acteurs et mieux encore des praticiens des politiques de jeunesse.

Tous, nous en prenons notre part au travers de l'action de nos collectivités, du soutien que nous accordons aux associations et aux organismes qui interviennent dans ce vaste champ, mais aussi des dispositifs que nous finançons et que nous mettons en place pour les jeunes. Pour tous les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non, qu'ils soient en recherche d'emploi, en insertion ou en formation, ou qu'ils soient dans un parcours leur permettant d'échapper à la délinquance ou aux addictions.

Je l'ai vu à la Région, où j'ai eu à poursuivre comme présidente le formidable travail engagé avec Victorin LUREL, dès 2004 pour améliorer les conditions de scolarisation des lycéens, pour doubler le nombre de places en apprentissage, ou encore développer les écoles de la 2<sup>e</sup> chance. Puis, après 2010, notamment dans le cadre du plan pour la jeunesse en difficulté.

Je veux le dire avec force : ceux qui aiment à prétendre que rien n'est fait pour la jeunesse se trompent.

Ceux qui les écoutent, eux aussi se trompent.

Car nous faisons, tous, beaucoup pour la jeunesse.

Et la raison première de créer cette conférence permanente était d'abord de comprendre ce que nous faisons chacun, puis de savoir comment nous pouvons faire mieux ensemble, avant même de nous demander comment faire davantage.

Et puis il nous fallait comprendre quel segment de cette jeunesse cible chacune de nos politiques : celle qui réussit et se destine à de brillantes études, une autre tout aussi volontaire mais qui subit les contraintes d'une situation budgétaire précaire, une autre encore qu'un enchaînement de difficultés expose aux risques de la rue ou encore cette jeunesse qui a réalisé un parcours de formation mais peine à accéder à un emploi et à une vie autonome.

Ce sont ces préoccupations qui irriguent la convention-cadre que nous avons alors signée : l'Etat, la Région et le Département.

Comment mieux coordonner nos actions ? Nos dispositifs ? Nos ambitions ?

Comment mieux cibler nos interventions ? Comment adapter nos politiques à des réalités qui changent et évoluent ? Comment partager nos bonnes pratiques, mais aussi les moins bonnes pour les changer quand c'est nécessaire ?

Comment, enfin, parvenir à agir en mutualisation et en complémentarité ?

Pour répondre à ces questions, une vaste concertation a été conduite par les principaux acteurs des politiques en faveur de la jeunesse, avec les jeunes eux-mêmes.

Une longue concertation, car non seulement les actions et les dispositifs sont nombreux, je le disais, mais ce travail d'élaboration d'un schéma des politiques de jeunesse en Guadeloupe, a été conduit tout en continuant à innover et à développer de nouvelles approches.

Ces derniers jours encore, alors même que l'encre de notre projet commun n'était pas encore sèche, la ministre des Outre-mer a présenté un « Plan pour la jeunesse des Outre-mer », qui vise à donner une nouvelle impulsion à l'action publique et dont je tiens, Monsieur le Préfet, à saluer l'ambition et le volontarisme.

Cela justifie encore pleinement l'existence d'un espace d'échange, de dialogue et de coordination qui permet l'expression d'une intelligence collective à laquelle je crois beaucoup.

Au moment d'entamer notre matinée de travail, je veux donc vous confirmer que le Conseil départemental entend prendre plus que jamais sa part dans les politiques publiques déployées en faveur de la jeunesse.

Nous souscrivons totalement aux objectifs prioritaires qui, pour leur immense majorité, figurent au cœur de nos compétences.

Qu'il s'agisse d'améliorer ou d'adapter de manière constante nos politiques d'insertion, de favoriser la mobilité des jeunes dans notre archipel, de lutter contre les addictions, de développer l'accueil des jeunes les plus en difficulté dans des structures dédiées, de lutter contre l'exclusion et la marginalisation en finançant les équipes de rue et les associations qui assurent l'accompagnement social des jeunes sous main de justice.

Nous sommes, d'un bout à l'autre de la vie, la collectivité de toutes les solidarités. Et cela prend tout son sens, lorsque nous augmentons les moyens dévolus à la Mission locale. Nous avons la volonté d'accentuer la territorialisation des interventions de la Mission Locale afin, notamment, de toucher les jeunes résidant dans les zones rurales et les Iles du Sud.

**Toujours faire mieux.**

**Faire davantage**, quand nous en avons les moyens.

Et surtout, **faire autrement**, chaque fois que cela est possible. C'est cette ambition qui nous anime.

Et c'est cette ambition qui nous a conduits, le président de Région et moi-même, sur le socle de valeurs que nous partageons depuis longtemps, à mettre en œuvre une coopération renforcée entre nos deux collectivités.

Dans cette démarche que la Guadeloupe attend et souhaite durable, le champ des politiques de jeunesse sera bien évidemment privilégié, car c'est bien là une priorité commune à la Région et au Département aujourd'hui.

Avec l'Etat, avec les maires, avec les organismes et les associations, mais aussi avec les entreprises, nous sommes donc résolument mobilisés. Vous le verrez au travers des actions mutualisées qui vous seront présentées et que nous intégrons d'ores et déjà dans notre feuille de route pour les mois à venir.

Notre objectif, c'est de permettre à la jeunesse de Guadeloupe, si talentueuse et si dynamique, de trouver les moyens de son épanouissement.

« Un toit, un savoir et un emploi », disions-nous, cher Victorin.

Cela reste notre boussole et la meilleure mesure des résultats de nos efforts.

Bien sûr cela ne se fait pas en un jour et nous savons les impatiences. Mais cela ne donne que plus de prix aux paliers que nous franchissons avec succès.

Je vous remercie.